



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 321

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160650

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Archives Municipales - Groupe Casino - Signature d'une convention de dépôt d'archives privées, de films et d'objets aux archives municipales, à la cinémathèque et au musée d'art et d'industrie

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 321

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160650

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Archives Municipales - Groupe Casino - Signature d'une convention de dépôt d'archives privées, de films et d'objets aux archives municipales, à la cinémathèque et au musée d'art et d'industrie

□ **Rappel et Références :**

Les archives municipales de Saint-Etienne participent à la constitution de la mémoire stéphanoise. Elles collectent et conservent, outre les documents publics, des archives privées quels qu'en soient les supports, et les classent pour les mettre à disposition du public et les valoriser. La collecte des archives privées est destinée à compléter les sources administratives et officielles.

□ **Motivation et Opportunité :**

En 1892, Geoffroy Guichard acquiert une épicerie située dans l'ancien Casino lyrique de Saint-Etienne, d'où le nom de Casino, et qui restera longtemps le magasin principal du groupe. En 1898, il fonde la Société des Magasins Casino en ouvrant la première succursale à Veauche. En 1901, le groupe compte déjà 50 succursales. C'est ainsi que naît, à Saint-Etienne, l'aventure Casino.

Le Groupe Casino a souhaité proposer à la Ville de Saint-Etienne de conserver en dépôt une partie de son patrimoine historique. Cette démarche, une première en France, témoigne de l'attachement du Groupe au territoire stéphanois.

□ **Contenu :**

Le Groupe Casino souhaite confier les archives historiques, les films et la collection d'objets dans les établissements patrimoniaux de la Ville (archives municipales, cinémathèque et musée d'art et d'industrie). Il s'agit ainsi d'assurer la bonne conservation et la valorisation de ce patrimoine. Le dépôt, à l'instar de celui des archives de l'Association Sportive de Saint-Etienne (ASSE), est envisagé sur un temps long de 15 ans. Le Groupe Casino devra rembourser les frais engagés par la Ville en cas de retrait ou de non reconduction.

Archives historiques : Le fonds, d'environ 150 mètres linéaires (ml), couvre la période 1898 - années 1980 soit depuis le début de la création de Casino par Geoffroy Guichard. Il est composé d'ensembles exceptionnels, uniques en France concernant les sociétés à succursales :

- collection complète des assemblées générales
- collection des registres comptables
- correspondance de G. Guichard
- collection des journaux internes
- politique commerciale auprès des succursales (circulaires quotidiennes envoyées aux gérants)
- dossiers sur la construction du stade
- gestion sociale du personnel (oeuvres sociales, activités proposées comme l'Harmonie)
- albums photographiques des activités proposées au personnel (spectacles, sorties, etc.)
- registres de dessins du service commercial
- archives du groupe *La ruche méridionale* (groupe de grande distribution basée à Agen, crée en 1907, aujourd'hui disparu) rachetée en 1997 par Casino

Collection d'objets : Plaques en émail, porteur, matériel du laboratoire Casino, étendard de l'Harmonie, plaques en marbre commémoratives des employés tués à la guerre, etc.

Films : Environ 5000 films dont une partie déjà sous format numérique. La collection est composée de films publicitaires et d'entreprises, des années 1950 aux années 1990. A cela s'ajoute du matériel audiovisuel divers.

Les conditions des dépôts sont précisées dans la convention annexée à la délibération.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à :

- accepter les dépôts aux conditions mentionnées dans la convention
- signer la convention afférente à ces dépôts, qui restera annexée à la présente délibération.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE